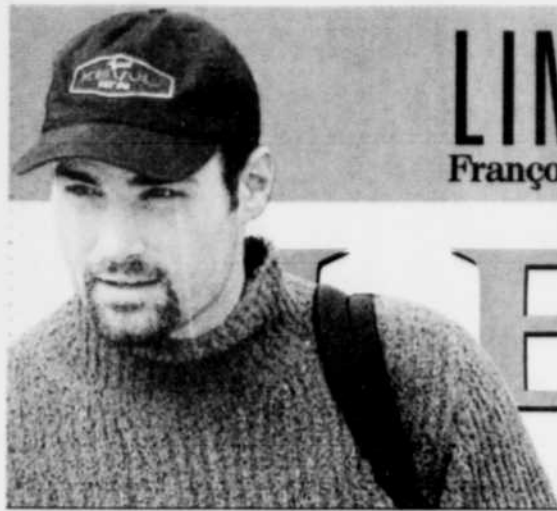


Al ✓



LINDROS PRESQUE UN LEAF E 32 ET 34

François Gagnon croit que, malgré son talent, le hockeyeur n'aidera pas nécessairement Toronto

LE SOLEIL

Le dos de l'EXTRA C'EST PAYANT avec l'EXTRA NUMERO LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 20 FÉVRIER 2001

www.lesoleil.com

SOMMET DES AMÉRIQUES

Les libéraux cachent les textes

Les membres du Congrès américain ont droit aux documents

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ OTTAWA — Les partis d'opposition devront prendre leur mal en patience: ils n'auront pas droit comme les membres du Congrès américain aux textes de négociation de l'entente commerciale qui sera discutée au Sommet des Amériques à Québec, en avril.

Aux Communes, le Bloc québécois a exigé d'être consulté sur les neuf tables sectorielles qui font l'objet de discussions en vue de la Zone de libre-échange des Amériques. « Si les membres du Congrès américain ont le droit d'avoir les textes des neuf tables sectorielles, comment se fait-il qu'ici, on n'ait pas le droit de les avoir? », s'est offusqué le chef bloquiste Gilles Duceppe.

À l'appui, M. Duceppe a fourni un document émanant du Bureau du secrétaire au Commerce américain, lequel stipule que les textes de négociation sont disponibles pour les experts et conseillers autorisés, « y compris, tous les membres du Congrès ».

Le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, s'est engagé à vérifier ce qui se faisait de l'autre côté de la frontière. Mais à première vue, il ne peut rien promettre.

Selon lui, ce genre de processus mènerait à « l'américanisation de nos institutions. » M. Pettigrew a ajouté que le gouvernement canadien souhaitait « la plus

Le ministre Pettigrew examinera mais ne promet rien

Voir TEXTES en A 2 ►



Le Fou chantant s'est tu pour l'éternité hier. Il a laissé derrière lui un héritage de plus de 1000 chansons parmi lesquelles d'inoubliables mélodies. La mort de Charles Trenet, le dernier grand troubadour, s'est faite sans souffrance, l'artiste choisissant de faire arrêter les médicaments. La triste nouvelle a suscité plusieurs témoignages et réactions.

Trenet, un esprit sans limite

Gilbert Rozon se souvient...

RÉGIS TREMBLAY
RTremblay@lesoleil.com

QUÉBEC — En 1983, à l'âge de 70 ans, Charles Trenet sort d'une longue retraite où l'a relégué le yo-yé, le rock and roll et autres babioles. Celui qui va le ressusciter, pour ainsi dire, tant en France qu'au Québec, n'est pas un producteur de l'Hexagone, mais un jeune Montréalais ambitieux, Gilbert Rozon. Il allait rester son gérant, pendant les 17 dernières années de sa carrière. Seule la mort du grand artiste, hier matin, à l'âge de 87 ans, pouvait mettre fin à cette étonnante et fructueuse association.

Mais en 1983, Gilbert Rozon, à l'audace de mettre en scène la réapparition de Charles Trenet à son nouveau Festival Juste pour rire, déclenchant ainsi les moqueries chez maints observateurs.

Mais c'était mal connaître Charles Trenet, un non-conformiste qui a toujours aimé surprendre. Son surnom de « Fou chantant », il l'avait d'ailleurs mérité très jeune, en se rasant le crâne pour faire une imitation claudicante d'Eric Von Stroheim.

« J'ai toujours été un fanatique, un malade de Charles Trenet. Je répétais à qui voulait l'entendre qu'il était le plus grand chanteur du siècle, toutes catégories confondues, ce qui comprenait Brel, Brassens, Sinatra, Nat King Cole et les Beatles! C'était la personne idéale pour donner une crédibilité à mon Festival Juste pour rire, dont c'était la première édition », raconte

Voir TRENET en A 2 ►

AUTRES TEXTES

- Le chapeau en auréole Page E 5
- Le dernier troubadour Page E 6
- Il est parti gentiment Page E 7
- Sans crier gare... Page E 8



L'attente a été longue pour les 150 personnes convoquées au palais de justice de Québec en vue de la sélection des jurés. Quatre seulement ont été retenues.

PROCÈS DES BLATNOIS

Quatre jurés choisis après une longue journée

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

QUÉBEC — Journée laborieuse pour les principaux acteurs au procès des Blatnois, hier, et journée surtout faite d'attente pour les quelque 150 personnes convoquées au palais de justice de Québec pour la sélection du jury. Au terme de cette journée, quatre des 12 jurés avaient pu être choisis.

Dès le début de la journée, un long retard a été causé par l'impossibilité d'accéder à la cellule où les motards détenus doivent être placés avant d'entrer dans la salle d'audience. On a pu apprendre qu'un objet avait été introduit dans la serrure.

Le juge Jean-Claude Beaulieu n'a guère apprécié ce contretemps et, à son retour dans la salle, à 10h45, il a demandé à la Sûreté du Québec de fai-

re enquête. Il a alors rappelé l'ordonnance qu'il avait rendue le mois dernier.

Les agents correctionnels, qui exerçaient alors des moyens de pression, avaient amené les accusés détenus avec une heure de retard. L'ordonnance du juge Beaulieu enjoignait les responsables de voir à ce que les détenus arrivent désormais à l'heure au palais de justice, à défaut de quoi des accusations d'outrage au tribunal pourraient être portées.

Le tribunal considérait hier que les agents correctionnels étaient absents. L'enquête de la SQ portera sur

Voir JURÉS en A 2 ►

AUTRES TEXTES

- Les secrets de Mom Page A 15
- Bon débarras Page A 16

NORTEL

John Roth défend sa direction mais son équipe est sous enquête

TORONTO (PC) — John Roth a défendu hier sa performance comme chef de la direction de Nortel, faisant valoir que l'entreprise demeure plus grosse et plus solide qu'au moment où il en a pris la direction, il y a quatre ans, et ce, malgré son dégonflement en bourse.

« Malgré ce qui vient d'arriver à l'action (de Nortel), nous demeurons l'entreprise canadienne qui a la plus forte valeur en bourse, et de loin », a déclaré M. Roth devant les membres du Canadian Club, à Toronto.

« La tâche du chef de la direction

consiste à permettre à son entreprise de connaître une croissance plus forte que l'ensemble de l'industrie dans laquelle elle évolue », a-t-il ajouté.

« Je n'ai pas vraiment de contrôle sur les marchés boursiers. Mais je dois dire que les objectifs que je m'étais fixés il y a quatre ans, je les ai largement atteints. »

Voir ROTH en A 2 ►

AUTRE TEXTE

- L'action remonte Page B 1



John Roth, président de Nortel, s'est présenté devant les membres du Canadian Club de Toronto pour défendre sa direction et se taire sur la poursuite.

REMBOURSEMENT FÉDÉRAL POUR LE CARBURANT...



LA MÉTÉO

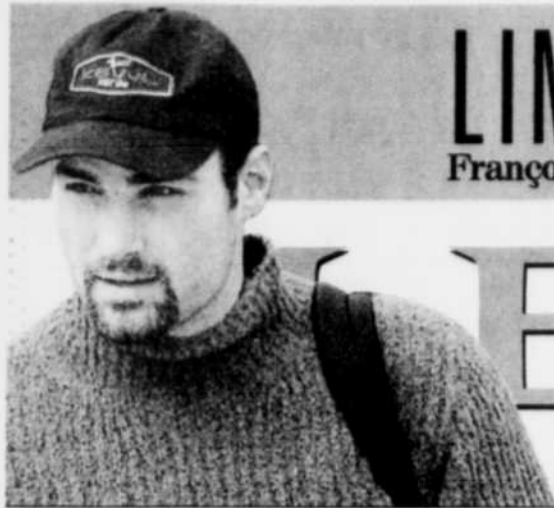


Maximum -1, minimum -18
Nuageux avec neige. Demain: variable. Détails page E 36.

QUÉBEC, 105^e ANNÉE, N° 53
FLORIDE, 1.75 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00072 8



LINDROS PRESQUE UN LEAF E 32 ET 34

François Gagnon croit que, malgré son talent, le hockeyeur n'aidera pas nécessairement Toronto

LE SOLEIL

Le dos de l'EXTRA C'EST PAYANT avec l'EXTRA NUMERO LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 20 FÉVRIER 2001

www.lesoleil.com

SOMMET DES AMÉRIQUES

Les libéraux cachent les textes

Les membres du Congrès américain ont droit aux documents

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ OTTAWA — Les partis d'opposition devront prendre leur mal en patience: ils n'auront pas droit comme les membres du Congrès américain aux textes de négociation de l'entente commerciale qui sera discutée au Sommet des Amériques à Québec, en avril.

Aux Communes, le Bloc québécois a exigé d'être consulté sur les neuf tables sectorielles qui font l'objet de discussions en vue de la Zone de libre-échange des Amériques. « Si les membres du Congrès américain ont le droit d'avoir les textes des neuf tables sectorielles, comment se fait-il qu'ici, on n'ait pas le droit de les avoir? », s'est offusqué le chef bloquiste Gilles Duceppe.

À l'appui, M. Duceppe a fourni un document émanant du Bureau du Secrétaire au Commerce américain, lequel stipule que les textes de négociation sont disponibles pour les experts et conseillers autorisés, « y compris, tous les membres du Congrès ».

Le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, s'est engagé à vérifier ce qui se faisait de l'autre côté de la frontière. Mais à première vue, il ne peut rien promettre.

Selon lui, ce genre de processus mène à « l'américanisation de nos institutions. » M. Pettigrew a ajouté que le gouvernement canadien souhaitait « la plus

Voir TEXTES en A 2 ►



Le Fou chantant s'est tu pour l'éternité hier. Il a laissé derrière lui un héritage de plus de 1000 chansons parmi lesquelles d'inoubliables mélodies. La mort de Charles Trenet, le dernier grand troubadour, s'est faite sans souffrance, l'artiste choisissant de faire arrêter les médicaments. La triste nouvelle a suscité plusieurs témoignages et réactions.

Trenet, un esprit sans limite

Gilbert Rozon se souvient...

RÉGIS TREMBLAY
RTremblay@lesoleil.com

QUÉBEC — En 1983, à l'âge de 70 ans, Charles Trenet sort d'une longue retraite où l'a relégué le yé-yé, le rock and roll et autres babioles. Celui qui va le ressusciter, pour ainsi dire, tant en France qu'au Québec, n'est pas un producteur de l'Hexagone, mais un jeune Montréalais ambitieux, Gilbert Rozon. Il allait rester son gérant, pendant les 17 dernières années de sa carrière. Seule la mort du grand artiste, hier matin, à l'âge de 87 ans, pouvait mettre fin à cette étonnante et fructueuse association.

Mais en 1983, Gilbert Rozon, à l'audace de mettre en scène la réapparition de Charles Trenet à son nouveau Festival Juste pour rire, déclenchant ainsi les moqueries chez maints observateurs.

Mais c'était mal connaître Charles Trenet, un non-conformiste qui a toujours aimé surprendre. Son surnom de « Fou chantant », il l'avait d'ailleurs mérité très jeune, en se rasant le crâne pour faire une imitation claudicante d'Eric Von Stroheim.

« J'ai toujours été un fanatique, un malade de Charles Trenet. Je répétais à qui voulait l'entendre qu'il était le plus grand chanteur du siècle, toutes catégories confondues, ce qui comprenait Brel, Brassens, Sinatra, Nat King Cole et les Beatles! C'était la personne idéale pour donner une crédibilité à mon Festival Juste pour rire, dont c'était la première édition », raconte

Voir TRENET en A 2 ►

AUTRES TEXTES

- Le chapeau en auréole Page E 5
- Le dernier troubadour Page E 6
- Il est parti gentiment Page E 7
- Sans crier gare... Page E 8



L'attente a été longue pour les 150 personnes convoquées au palais de justice de Québec en vue de la sélection des jurés. Quatre seulement ont été retenues.

PROCÈS DES BLATNOIS

Quatre jurés choisis après une longue journée

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

QUÉBEC — Journée laborieuse pour les principaux acteurs au procès des Blatnois, hier, et journée surtout faite d'attente pour les quelque 150 personnes convoquées au palais de justice de Québec pour la sélection du jury. Au terme de cette journée, quatre des 12 jurés avaient pu être choisis.

Dès le début de la journée, un long retard a été causé par l'impossibilité d'accéder à la cellule où les motards détenus doivent être placés avant d'entrer dans la salle d'audience. On a pu apprendre qu'un objet avait été introduit dans la serrure.

Le juge Jean-Claude Beaulieu n'a guère apprécié ce contretemps et, à son retour dans la salle, à 10h45, il a demandé à la Sûreté du Québec de fai-

re enquête. Il a alors rappelé l'ordonnance qu'il avait rendue le mois dernier.

Les agents correctionnels, qui exerçaient alors des moyens de pression, avaient amené les accusés détenus avec une heure de retard. L'ordonnance du juge Beaulieu enjoignait les responsables de voir à ce que les détenus arrivent désormais à l'heure au palais de justice, à défaut de quoi des accusations d'outrage au tribunal pourraient être portées.

Le tribunal considérait hier que les agents correctionnels étaient absents. L'enquête de la SQ portera sur

Voir JURÉS en A 2 ►

AUTRES TEXTES

- Les secrets de Mom Page A 15
- Bon débarras Page A 16

NORTEL

John Roth défend sa direction mais son équipe est sous enquête

TORONTO (PC) — John Roth a défendu hier sa performance comme chef de la direction de Nortel, faisant valoir que l'entreprise demeure plus grosse et plus solide qu'au moment où il en a pris la direction, il y a quatre ans, et ce, malgré son dégonflement en bourse.

« Malgré ce qui vient d'arriver à l'action (de Nortel), nous demeurons l'entreprise canadienne qui a la plus forte valeur en bourse, et de loin », a déclaré M. Roth devant les membres du Canadian Club, à Toronto.

« La tâche du chef de la direction

consiste à permettre à son entreprise de connaître une croissance plus forte que l'ensemble de l'industrie dans laquelle elle évolue », a-t-il ajouté.

« Je n'ai pas vraiment de contrôle sur les marchés boursiers. Mais je dois dire que les objectifs que je m'étais fixés il y a quatre ans, je les ai largement atteints. »

Voir ROTH en A 2 ►

AUTRE TEXTE

- L'action remonte Page B 1



John Roth, président de Nortel, s'est présenté devant les membres du Canadian Club de Toronto pour défendre sa direction et se taire sur la poursuite.

REMBOURSEMENT FÉDÉRAL POUR LE CARBURANT...



LA MÉTÉO



Maximum -1, minimum -18
Nuageux avec neige. Demain: variable. Détails page E 36.

QUÉBEC, 105^e ANNÉE, N° 53
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00072 8

TRENET

Le trac

Suite de la Une

M. Rozon, en entrevue.

« J'ai pris mon courage à deux mains, et je suis allé le voir en France. J'avais tellement le trac que j'en ai vomi! C'était mon idole, et j'étais prêt à lui donner la lune pour qu'il accepte de venir à Montréal. Les négociations ont été très difficiles. Jusqu'au dernier moment, soit jusqu'à ce qu'il descende à Mirabel, j'ai eu peur qu'il change d'avis. Ce fut un triomphe mémorable, ce qui l'a décidé à me confier sa carrière, tant pour les spectacles que pour les disques. Depuis, je me suis occupé de toutes ses apparitions en France et de toutes ses tournées à travers le monde. »

AUTHENTIQUE GÉNIE

C'est ainsi que Gilbert Rozon a accompagné Charles Trenet pendant des mois, en voyage. « J'étais conscient d'être en compagnie d'un authentique génie. Je m'enrichissais constamment en sa présence. Il possédait une mémoire prodigieuse! Il pouvait vous réciter de la poésie pendant des heures. Son esprit était sans limite, tant au niveau de l'érudition que de la culture. J'étais tellement impressionné qu'il m'a fallu six ans pour acquiescer une certaine assurance, en sa présence... »

« C'était un vrai de vrai génie. Il pouvait discuter d'une théorie scientifique avec un astrophysicien, confondre un expert du Musée du Louvre, apprendre à un historien des détails méconnus sur l'ère napoléonienne... »

La chanson? « Il lui fallait trois minutes pour en composer une sur le coin d'une table, et sans rature! Et quand il l'enregistrait en studio, c'était parfait, dès la première prise! » s'exclame Gilbert Rozon.

HUM, HUM!

Un texte publié en page Une du cahier Primeurs samedi laissait entendre de façon erronée que les billets pour le spectacle d'Alain Souchon à Québec étaient mis en vente le même jour. La date du spectacle devrait être annoncée sous peu, ainsi que celle de la mise en vente des billets, informations qui vous seront transmises en nos pages dès que confirmées. Nos excuses aux fans de Souchon pour les inconvénients découlant de cette erreur.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale et ses régions	3 à 7
Julie Lemieux	5
Le Québec et le Canada	8 à 16
Décès	15
Le Monde	17 et 18
Opinions	19
CAHIER B	
Argent	1 à 12
Bourses	4, 5 et 7
EXTRA	
Mode	2 à 4, 18 et 19
Arts et spectacles	5 à 9
Télévision	10 et 11
Votre agenda	13 et 14
Divertissements	15 et 16
Annonces classées	17 et 20 à 23
Sports	23 à 35
Statistiques	24 à 27
François Gagnon	32

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.lesoleil.com
925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMedia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

loto-québec	
Banco	résultats
Tirage du 2001-02-19	Tirage du 2001-02-19
06 11 14 17 20	283 9785
21 23 26 31 33	Extra
34 36 37 40 47	Tirage du 2001-02-19
51 55 60 62 68	NUMÉRO 157366
Le jeu doit rester un jeu	

ROTH

Résultats nettement moindres

Suite de la Une

Un avis de résultats nettement moindres que prévu pour 2001, transmis jeudi après la fermeture des marchés boursiers, a déclenché une tempête et fait fondre de plusieurs milliards de dollars la valeur en bourse de Nortel, lors de la séance de vendredi à la bourse de Toronto. La direction de Nortel a de plus été sévèrement critiquée par des analystes et des investisseurs, qui se demandent comment l'entreprise a pu se tromper à ce point dans ses prévisions de croissance des revenus aux États-Unis, qui représentent 60% de son chiffre d'affaires.

DÉLIT D'INITIÉS?

Hier, le quotidien *Globe and Mail* rapportait que deux hauts dirigeants de Nortel auraient vendu pour plus de 7 millions \$ US d'actions de la société à la fin du mois de janvier, soit moins de trois semaines avant que l'ensemble des actionnaires ne soient avisés de la détérioration des perspectives pour 2001. Ces allégations ont été formulées dans des documents déposés devant un tribunal américain dans le cadre d'une requête en recours collectif contre quatre hauts dirigeants de Nortel.

Dans ces documents, il est écrit que William F. Connor, président de la division du commerce par Internet de Nortel, et Chahram Bolouri, président des opérations mondiales de la société, ont vendu ces actions moins

de deux semaines après que l'entreprise eut fait part de bons résultats financiers pour le quatrième trimestre, le 18 janvier.

Ces importantes transactions d'initiés se sont produites après que les défenseurs eurent fait monter l'action de Nortel

Les plaignants accusent ces deux dirigeants — ainsi que M. Roth et le chef de la direction financière, Frank Dunn — d'avoir induit les investisseurs en erreur en affirmant que la demande demeurait forte pour les produits de Nortel. La direction de Nortel avait alors affirmé que sa croissance serait supérieure à celle de l'industrie et que la compagnie augmenterait sa part du marché.

Dans les documents, il est rappelé que les actions de Nortel se sont appréciées de 10% le 19 janvier, au lendemain de la publication des résultats du quatrième trimestre et des prévisions optimistes pour 2001.

« Ces importantes transactions d'initiés se sont produites après que les défenseurs eurent fait monter le cours de l'action de Nortel, le 18 janvier 2001, en publiant un communiqué », peut-on lire dans les documents.

RIEN À DIRE

M. Roth n'a pas vraiment fourni d'informations supplémentaires, hier, mais il a défendu le mode de ges-

tion de son entreprise. Il a fait valoir que peu de personnes auraient pu prédire une détérioration aussi rapide de l'économie américaine.

À la fin de son allocution, M. Roth a répondu aux questions de membres du Canadian Club. Il a toutefois refusé de rencontrer les journalistes, avant ou après l'allocution.

À propos des requêtes en recours collectifs aux États-Unis — il y en aurait trois contre Nortel —, M. Roth a dit qu'elles n'avaient rien de surprenant.

« Chaque fois qu'il y a une forte variation d'un titre, que ce soit à la hausse ou à la baisse, vous pouvez vous attendre à un recours collectif. Ce n'est pas inhabituel pour des variations de cette ampleur », a-t-il déclaré.

CAPABLE DE FERMER LA BOURSE

M. Roth a notamment affirmé que Nortel demeurait un bon investissement à long terme. « Je vous mets au défi de faire la comparaison avec n'importe lequel de nos concurrents », a-t-il déclaré. Il s'est même permis une pointe d'humour à l'endroit de la bourse de Toronto, dont l'indice TSE 300 s'est dégonflé de 574,04 points, vendredi, en raison des ennuis de Nortel. Le 25 octobre, Nortel avait fait chuter le TSE 300 de 840,26 points.

« Nous sommes la seule compagnie capable d'entraîner la fermeture de la bourse de Toronto le jour où nous le voulons », a-t-il déclaré.

TEXTES

Pettigrew

Suite de la Une

grande transparence» au niveau des négociations de la Zone de libre-échange des Amériques. Des 34 pays à la table des négociations, le Canada est le premier à afficher ses positions sur le Web, a-t-il avancé.

« Nous allons demander à nos partenaires des Amériques de rendre publics les textes de négociation parce que c'est ce que nous souhaitons. Mais le Canada ne le fera pas unilatéralement, il le fera de concert avec ses partenaires et les autres parties aux négociations. »

CONFIDENTIALITÉ DIFFÉRENTE

M. Pettigrew a reconnu toutefois que le Canada n'avait pas la même marge de manœuvre que les États-Unis.

« Si vous me demandez en ce moment au cours des prochaines semaines, est-ce que je pourrai faire ce qu'on a fait du côté des États-Unis, je vous dis que le

« Les Américains ont un engagement de confidentialité qui n'existe pas au Canada »

processus américain permet de partager des informations ou certains documents privés ou confidentiels parce que les parlementaires américains ont un engagement de confidentialité qui n'existe pas dans le système canadien. »

Vu l'importance des enjeux, M. Duceppe souhaite que cette question soit débattue à la Chambre des communes. Pour éviter des dérapages comme dans le cas de l'AMI (l'Accord mondial sur les investissements), les partis d'opposition devraient pouvoir examiner les textes de négociations des tables sectorielles, a-t-il réitéré. Ces textes donnent la liste des sujets qui seront discutés.

En outre, M. Duceppe estime qu'une conférence fédérale-provinciale devrait précéder l'élaboration d'une position canadienne définitive au Sommet des Amériques, étant donné qu'on y discutera de champs de compétence provincial ou partagé.

Par ailleurs, un groupe d'analyse de politiques publiques, le Centre canadien de politiques alternatives, a dit craindre l'affaiblissement du système de santé canadien dans le cadre d'une nouvelle entente commerciale internationale.

Selon le chercheur Matthew Sanger, le gouvernement canadien perdra toute marge de manœuvre s'il veut établir de nouvelles réformes, tels qu'un système national d'assurance-médicaments ou de soins à domicile.

En l'occurrence, en vertu de l'Accord général sur le commerce des services, Ottawa s'expose à des représailles commerciales de la part des « géants pharmaceutiques et des entreprises américaines de soins de santé à but lucratif », a-t-il fait valoir.

JURÉS

Les raisons de cette absence

Suite de la Une

les raisons de cette absence et un rapport devra être fait au juge Beaulieu. D'ailleurs, les 11 motards accusés, portant pour la plupart le veston et la cravate, avaient plus fière allure que les agents correctionnels hier car, depuis quelque temps, ceux-ci portent le jean au travail en guise de moyen de pression.

Des mesures de sécurité et de confidentialité s'écartant des dispositions habituelles entouraient les candidats jurés. Dès leur arrivée, puis durant toute la journée, ils ont été confinés à la grande salle d'audience du palais de justice.

Des paravents les dissimulaient même à la vue des caméras et des curieux lorsqu'ils se rendaient à la salle de bain. Ils ne quittaient donc la salle que pour se rendre dans celle où la sélection se faisait.

Autre mesure spéciale, le public n'avait pas accès à cette seconde salle. Seuls les journalistes et les person-

nes ayant affaire au procès y étaient admis.

En présence des accusés, tous de la Mauricie, le magistrat a expliqué aux candidats jurés que le procès durera de trois à cinq mois et que le tribunal siègera du lundi au jeudi. Les 11 accusés, un Hell's Angels et dix Blatnois, font face à 158 chefs d'accusation al-

Le procès durera de trois à cinq mois et le tribunal siègera du lundi au jeudi

lant entre autres de la séquestration et de l'extorsion aux voies de fait graves, à l'utilisation d'arme, au complot pour faire le trafic de stupéfiants et au gangstérisme. Au cours de la sélection du jury, chaque accusé a la possibilité de récuser 12 candidats. Comme autant de récusations sont possibles pour la poursuite, on en arrive à un grand total de 264 récusations.

Toujours en matinée, les six avocats, trois pour la défense et trois pour la poursuite, se sont retrouvés une ultime fois devant le juge Beaulieu pour régler les derniers détails, de sorte que le premier candidat n'a été appelé qu'à 12h10. Les avocats posent six questions préétablies aux candidats jurés.

Jusqu'à maintenant, 60 personnes ont ainsi défilé et quatre ont été retenues. Environ la moitié ont réussi à être exemptées par le juge Beaulieu.

Tant les questions posées que les motifs d'exemption ne peuvent être rapportés. Environ 24 candidats ont été récusés par l'une ou l'autre des parties, ou encore par les vérificateurs, et deux devront revenir ce matin avec la preuve du motif pour lequel ils veulent être exemptés.

Il appert qu'un total d'environ 350 candidats ont été convoqués, dont les 150 venus hier. D'autres doivent donc s'ajouter ce matin, et un certain nombre demain. On espère ainsi qu'il sera possible d'arriver à la sélection des 12 jurés.

LA PREMIÈRE CHAÎNE DE RADIO-CANADA



Où s'informer devient un plaisir.

CBV Bonjour
dès 6h
Animation : Alain Crevier
Réalisation : Maurice Richard

106,3 FM
Québec
radio
première chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/quebec

1001027

L'EST ET LA CÔTE-NORD

BERNARD LANDRY DANS L'EST

Des fans et des sous

CARL THÉRIAULT ET HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — La question des budgets dévolus à l'éducation et à la jeunesse dans le prochain budget est encore venue hanter hier soir le ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Bernard Landry, qui était en tournée dans l'Est du Québec.

Plus tôt en journée, en Gaspésie, le vice-premier ministre avait annoncé plusieurs participations financières gouvernementales pour environ 4,5 M\$.

En soirée, au Centre des congrès de Rimouski devant une assemblée partisane réunissant environ 200 personnes, le discours du vice-premier ministre a commencé... par une intervention d'un étudiant de l'Association générale des étudiants du cégep de Rimouski, Jean-François Morneau, qui voulait obtenir des assurances au sujet des budgets qui seront réellement dévolus à l'éducation et à la jeunesse. «C'est la prérogative du président du Conseil du trésor de mettre les chiffres sur la table après son travail d'arbitrage. Le budget va augmenter et il y aura ce qu'il faut pour respecter nos engagements», a réitéré patiemment Bernard Landry qui a semblé apprécier «ce beau petit dialogue» avant de prononcer son discours sur les bienfaits de la souveraineté. Un partisan impatient a toutefois lancé à l'étudiant plutôt insistant un «écrase».

Le groupe de six étudiants est sorti de la salle tout de suite après l'intervention qui s'est faite dans le respect du décorum de la rencontre tel que demandé par l'organisation Landry.

Lors d'un point de presse, le ministre Landry s'en est pris au gouvernement central, en ce qui a trait à ses efforts dans le développement régional. «On a déclenché une bataille sans précédent pour la Gaspésie. Est-ce que le gouvernement central a fait le quart du huitième de ce que nous avons fait en Gaspésie pour faire renaître l'espoir?»

Il s'est dit en désaccord avec une décentralisation des pouvoirs vers les régions. «Pour un pays de 7,5 millions d'habitants, nous sommes passablement décentralisés avec des organisations comme les centres locaux d'emplois, de développement... On a un bon équilibre sauf au jour de la souveraineté où le Québec aura intérêt à décentraliser».

DES MILLIONS

De passage en Gaspésie, Bernard Landry n'avait pas les mains vides. À Sainte-Anne-des-Monts, il a accordé une aide gouvernementale de 1,4 M\$, à la firme BioTEPP de Charlesbourg, pour l'établissement d'une unité de production de biopesticides. «La nouvelle économie, nous la voulons partout. L'implantation, à Cap-Chat, d'un important projet de production d'agents microbiologiques est particulièrement porteur d'espoir», a-t-il déclaré.

Le projet prévoit la production d'un insecticide biologique pour éliminer le ver de la pomme. «Nous produirons, en laboratoire, des larves qui seront affectées par un virus, précise la présidente de l'entreprise, Imme Gerke.

Les larves mortes serviront à la fabrication d'un pesticide qui sera utilisé dans les vergers. Lors de l'éclosion des œufs, les larves, en mangeant la coquille arrosée d'insecticide, mourront.»

Au total, l'investissement de 2,6 M\$ créera une vingtaine d'emplois mais les promoteurs prévoient déjà ajouter d'autres unités et créer, d'ici 10 ans, plus de 100 emplois. Les travaux débiteront dès la semaine prochaine.



COLLABORATION SPÉCIALE HENRI MICHAUD
Même s'il a refusé de porter la casquette des Patriotes, le vice-premier ministre a adhéré à l'Action des patriotes en signant la carte de membre n° 17001.

Par ailleurs, le vice-premier ministre n'a pas été très rassurant pour l'Action des patriotes gaspésiens, même s'il a adhéré à l'organisme. «Je vais regarder votre projet de Commission de développement mais je ne suis pas sûr que c'est la structure qui va sauver la Gaspésie. Il y a déjà des structures en masse, me disent les maires, et ça me fait hésiter.»

À Matane, le ministre Landry a annoncé une garantie de prêt de 2 M\$, et des crédits à la formation de 1 M\$, à la firme Les diamants du Saint-Laurent.

Le projet, piloté par les cégeps de Matane et de la Gaspésie, vise l'achat, et la taille, de diamants. L'entreprise, présidée par James A. Ben-Oliel, devrait embaucher 35 personnes d'ici 2 ans. Toutefois, le promoteur est très discret, pour le moment, sur les investissements nécessaires pour mener le projet à bon port.

MEURTRE DE M^{ME} BOURDAGES-LEBLANC Les accusés jugés devant un tribunal pour adultes

GILLES GAGNE
Collaboration spéciale

NEW CARLISLE — Deux jeunes hommes de la région de Bonaventure ont plaidé coupable, hier au palais de justice de New Carlisle, à des accusations de meurtre sans préméditation de Herméline Bourdages-Leblanc, survenu dans la nuit du 24 au 25 avril 1998 au domicile de la victime, qui était alors âgée de 77 ans.

Même si les accusés sont maintenant majeurs et qu'ils sont jugés devant un tribunal pour adultes, le juge François Tremblay, de la Cour supérieure, a indiqué que la loi sur les jeunes contrevenants s'applique toujours pour certains détails de la procédure. Ainsi, l'identité des deux hommes ne peut être divulguée. Ils sont maintenant âgés de 19 et 20 ans.

Depuis leur arrestation dans les heures suivant la mort de M^{me} Bourdages-Leblanc, les meurtriers ont été hébergés dans une maison de transition, l'un à Gaspé et l'autre à Rimouski. Ils devront revenir devant le tribunal le 23 mai pour leur sentence.

La loi est assez rigide dans le cas de jeunes contrevenants coupables de meurtre. Elle prévoit la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant sept ans. La peine maximale est également fixée à sept ans. Un rapport préparé par trois experts fera valoir quelle portion de leur peine sera purgée en maison de transition ou, s'il y a lieu, dans une prison provinciale ou un pénitencier fédéral. Le choix de plaider coupable et d'alléger un processus judiciaire déjà long pourrait leur valoir de purger une plus grande partie de leur peine dans une institution moins sévère, comme une maison de transition au lieu d'un pénitencier fédéral.

Avant que le juge Tremblay reporte

la prochaine étape au 23 mai, le substitut du procureur général, Jules Berthelot, a exposé les preuves qui avaient permis au ministère public d'intenter une action contre les deux gars, qui avaient 16 et 17 ans en avril 1998.

C'est le petit-fils de la victime, copain de l'un des accusés, qui leur a dit que Herméline Bourdages-Leblanc gardait chez elle une forte somme d'argent, 20 000\$, dans un coffre-fort situé dans sa chambre. Le petit-fils a même montré la maison de la victime à l'un des meurtriers, deux semaines avant les événements.

Les deux adolescents sont entrés dans la maison par effraction, puis sont montés à la chambre de la victime, qui s'est réveillée quand ils sont entrés. Les gars sont passés à une autre chambre, où la victime les a suivis, pour leur dire de sortir. Le plus vieux des deux ados l'a frappée avec une barre de fer, puis l'autre l'a poignardée. M^{me} Bourdages-Leblanc n'est pas morte sur le coup. Elle s'est traînée jusqu'au

corridor. Elle a reçu d'autres coups de couteau, 65 en tout.

Les ados sont partis avec le coffre-fort et la voiture de la retraitée. Ils voulaient se rendre à Vancouver, où l'un d'eux avait déjà habité. Ils ont été interceptés une première fois, à Pointe-à-la-Croix, par la Sûreté du Québec. Ils ont fait faux bond aux policiers pendant que ceux-ci vérifiaient l'adresse de la propriétaire de l'auto. La police ignorait jusque-là le drame qui s'était déroulé à Bonaventure.

Quand d'autres policiers ont fait la découverte du corps de la dame de 77 ans, la chasse à l'homme a été lancée, avec le concours de la Gendarmerie royale du Canada au Nouveau-Brunswick. Dans leur fuite, les ados lançaient hors de l'auto des pièces à conviction.

Les deux suspects étaient mineurs en 1998

SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

Un octogénaire meurt coincé dans une fosse à purin

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Paul-Armand Morin, 82 ans de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, au Bas-Saint-Laurent, a connu une mort atroce en début de soirée dimanche, après être tombé dans l'orifice servant à évacuer le purin des animaux de la ferme familiale, du 2165, rang de la Pinière. La perte est lourde pour sa famille, mais aussi pour toute la communauté, puisque M. Morin était très engagé socialement.

Il était 17 h 15 lorsque, selon son habitude même à la retraite, M. Morin s'est rendu à l'étable. «Il allait toujours faire son tour dans l'étable. Il aidait encore beaucoup aux activités de la ferme. C'est ce qui le gardait en forme», affirmait hier son petit-fils, Alain Morin. Vers 18 h 30, l'épouse de l'octogénaire, inquiète de l'absence prolongée de ce dernier, a téléphoné à son fils Michel, qui habite tout près.

«Mon frère Sylvain s'est immédiatement rendu dans l'étable. Il a appelé grand-père, mais n'a pas obtenu de réponse», poursuit Alain Morin. Il s'est aperçu que le moteur de l'écurie, un appareil servant à nettoyer les animaux, était en fonction, mais que rien n'avancait puisque la chaîne avait déraillé. Il est allé au fond de l'étable, où

se trouve le trou d'évacuation par où s'échappe le fumier, et c'est à ce moment qu'il a vu que mon grand-père y était coincé.»

Sylvain Morin a aussitôt demandé du secours. Avec l'aide de voisins, ils ont tenté de sortir le corps de l'homme inconscient de sa fâcheuse position avec une échelle, sans succès. «L'orifice n'est pas très large. Le corps de grand-père prenait toute la place.» Ce sont finalement les pompiers de l'endroit qui ont réussi à le tirer de là. Les ambulanciers ont poursuivi les manœuvres de réanimation, mais il était déjà trop tard.

La famille s'explique encore mal les circonstances exactes entourant le décès. «Nous ne savons pas ce qui s'est passé. La chaîne de l'écurie ne déraillait jamais toute seule. Il s'est

peut-être accroché dedans, a perdu pied et est tombé dans la fosse, il a peut-être eu un malaise et l'a décrochée en tombant, nous ne savons pas.» Il est aussi possible que M. Morin soit décédé suite à une asphyxie à l'ammoniaque, substance concentrée qui se retrouve dans ce genre d'installations. L'autopsie déterminera la cause de la mort.

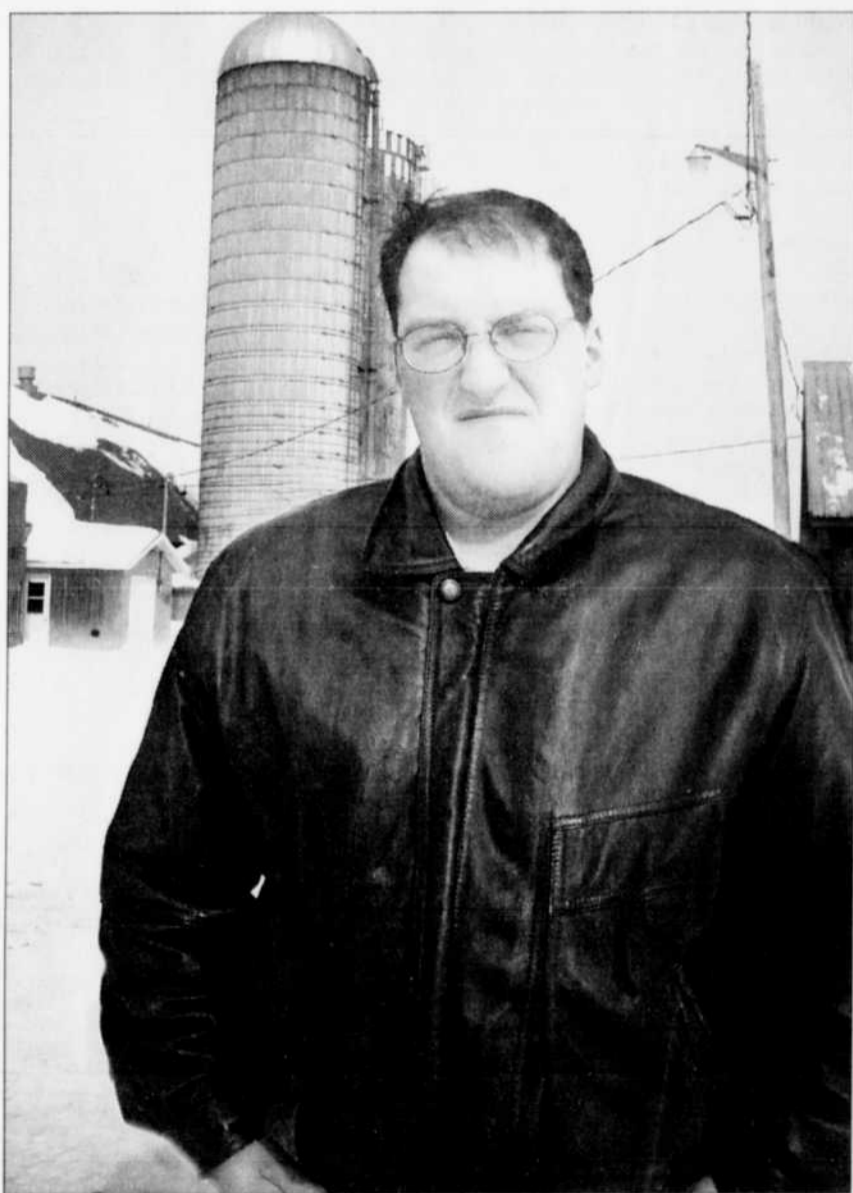
TRÈS ENGAGÉ

Selon Alain Morin, son grand-père était encore autonome et très en forme. En compagnie de son épouse, il occupait une coquette résidence qu'il s'était fait construire sur la terre familiale, à proximité de celle de son fils Michel, qui avait repris les destinées de l'entreprise familiale en compagnie de son épouse, M^{me} Céline Thériault et de son fils Sylvain, septième de la génération familiale à gérer la ferme laitière La Pinière.

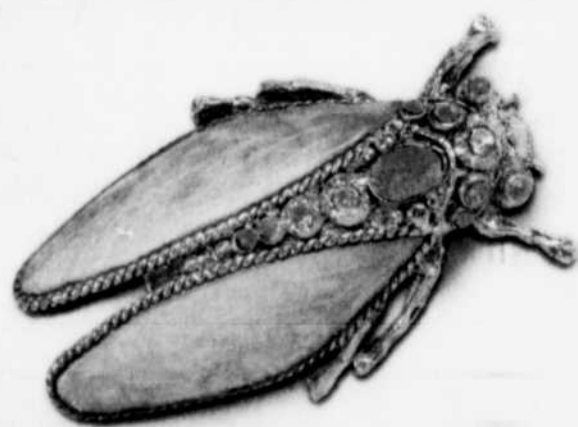
L'homme était très engagé au sein de sa communauté. Durant 13 ans, il a été président du club de l'Âge d'Or de Sainte-Hélène. Il a aussi été président du Syndicat des producteurs de porcs il y a une trentaine d'années et avait été très présent dans l'exposition agricole de Saint-Pascal, à titre de directeur puis de président. Sa voix ensoleillait encore l'enceinte de l'église paroissiale, puisqu'il faisait partie de la chorale depuis 45 ans. Il avait d'ailleurs reçu une décoration diocésaine à cet effet.



Paul-Armand Morin



Le petit-fils de M. Morin, Sylvain, qui gère la ferme familiale en compagnie de son père Michel, a découvert le corps inanimé de son grand-père dans l'étable.



La cigale et le boni.

La cigale ayant épargné toute sa vie se trouva fort bien pourvue quand la retraite fut venue.

Grand bien lui fit d'avoir opté pour le REER à taux progressif Placements Québec encaissable chaque année. Ses épargnes grandissaient régulièrement grâce à des taux avantageux garantis et fixés pour dix ans. La beauté de ce récit, c'est qu'elle avait droit à un bien meilleur taux d'intérêt la première année grâce à un généreux boni.



7,50%
la dixième année

5,35%

la première année incluant le boni de 1% pour les nouveaux fonds REER

REER
à taux
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

1 800 463-5229

Plus cher aller à Sept-Îles qu'à Paris

Les gens d'affaires demandent une réduction du prix des billets d'avion

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Les gens d'affaires de Sept-Îles exigent un service aérien de qualité et à moindre coût. Les membres de la Chambre de commerce trouvent inconcevable que le vol Sept-Îles-Montréal soit plus dispendieux que celui de Montréal-Paris.

« Nous sommes prêts à voyager dans des avions un peu moins confortables. Même s'il n'y a pas de toilette, nous pourrions nous rendre à destination. Je ne sais pas comment, mais il faut trouver un moyen pour diminuer le prix des billets. C'est beaucoup trop élevé », lance le président de la Chambre de commerce de Sept-Îles, M^r Daniel Jouis.

Actuellement, le prix du billet pour se rendre en avion à Montréal à partir de Sept-Îles est de 800 \$. Durant certaines périodes de l'année, les voyageurs peuvent quitter Montréal pour aller visiter Paris en ne défrayant que 600 \$.

Chez Air Nova, une filiale de Air Canada, on est surpris de la demande des Nord-Côtiers.

« Nous desservons la Côte-Nord avec des Dash 100 qui peuvent transporter 37 passagers. Les besoins sont grands à Sept-Îles. D'ailleurs, nous avons déjà utilisé des Beechcraft de 18 passagers et nous ne pouvons répondre à la demande. Les vols de Sept-Îles à destination de Québec, Montréal et Wabush fonctionnent très bien.

« Par ailleurs, ce n'est pas parce que l'avion est plus petit que le prix des billets va chuter considérablement. Les coûts d'atterrissage et de décollage sont sensiblement les mêmes que ce soit pour un petit ou un gros appareil », répond la responsable des communications chez Air Nova, Sylvie Beaudoin.

Plus de 90 % des 450 membres de la Chambre de commerce de Sept-Îles ont répondu récemment à un sondage sur l'aviation à Sept-Îles. Bien que les résultats de ce sondage ne soient pas

encore connus, LE SOLEIL a appris que les hommes et les femmes d'affaires septiliens désirent également un meilleur service.

« Il y a des vols qui sont retardés, d'autres, annulés et même des avions qui ne se présentent pas, ce qui ne se produisait pas avant, déclare M^r Jouis. Nous allons rencontrer les responsables d'Air Nova au cours des prochaines semaines pour essayer de trouver une solution à ce problème qui est très désagréable pour les gens qui doivent utiliser l'avion pour des raisons professionnelles ou personnelles. Le monopole d'Air Nova n'aide pas non plus la cause. »

« Depuis le départ d'Inter-Canadien, nous avons dû ajuster nos horaires. Nos appareils volent plus souvent, ce qui nécessite une plus grande maintenance. Des raisons qui expliquent que certains vols ont été retardés ou annulés. Il y a aussi la température qui peut nous compliquer la vie. À tous les jours, il peut y avoir encore des retards ou des annulations, mais c'est hors de notre contrôle », admet M^{me} Beaudoin, qui n'est pas contre la compétition. « Au contraire, dit-elle, c'est une bonne chose pour le marché. »

Outre Air Nova, Régionair est la seule autre compagnie aérienne qui offre une ligne régulière à partir de Sept-Îles. Or, Régionair est sous la protection de la Loi sur les faillites depuis le 26 septembre 2000. Le transporteur demande une aide gouvernementale de 2 M \$ pour son plan de relance de 17 M \$. Inter-Canadien était un troisième joueur jusqu'au 27 novembre 1999, date où la compagnie a fait un crash financier.



Benny Caron s'en tire avec un coude et un genou déboîtés, une grave fracture à la hanche et au nez. Il a aussi subi de multiples ecchymoses.

Une avalanche quasi meutrière

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

PARC DE LA GASPÉSIE — Un preneur de son des Productions Vic Pelletier, Benny Caron, a échappé de peu à la mort lorsqu'il a été emporté par une avalanche, en après-midi dimanche, dans le Parc de la Gaspésie. Les blessures subies l'immobiliseront toute fois durant plusieurs semaines.

L'avalanche s'est produite peu avant 14 h. « Nous avions complété la deuxième journée de tournage d'un reportage sur le skieur extrême Hugo Harrison lorsque l'accident s'est produit, raconte Raoul Jomphe, cameraman et réalisateur. Tous les skieurs étaient descendus sans problème. Alors Benny a choisi de descendre le bol en planche à neige. »

Planchiste expérimenté, M. Caron réalisait une belle descente lorsque la muraille de neige s'est détachée. « La fissure s'est produite plusieurs mètres au-dessus de Benny. Puis, dans un bruit d'explosion, l'avalanche a em-

porté mon ami. » Rejoint au Centre hospitalier, Benny Caron raconte. « J'ai effectué quatre à cinq virages vers la droite, dans la même ligne que deux autres skieurs. Puis, je me suis dirigé vers la droite et c'est là que j'ai senti la neige se dérober sous moi. Puis, derrière, la neige s'est détachée et je me suis fait trimer. »

Heureusement, il n'a pas été englouti. Il a eu un coude et un genou déboîtés, une grave fracture à la hanche et au nez. Il a aussi subi de multiples ecchymoses, mais on ne craint pas pour sa vie.

Les participants à un reportage sur Hugo Harrison, les gens du Parc et la petite équipe des Productions Vic Pelletier ont aussitôt porté secours à la victime.

Selon Raoul Jomphe, l'avalanche était imprévisible. « Nous étions avec un monde expérimenté, la paroi était stable et, en aucun moment, nous n'avons senti le danger. Même si les utilisateurs sont prudents et qu'ils observent les règles, le danger est toujours là. »

Le maire et le dg de Paspébiac en cour

■ NEW CARLISLE — Le maire de Paspébiac, Lévis Loisel, et l'ancien directeur des services municipaux, Jean-Guy Duguay, reviendront devant le tribunal le 26 février pour connaître la date de tenue de leur procès pour fraude, abus de confiance et complot. Les deux hommes ont comparu brièvement devant le juge François Tremblay, hier, au palais de justice de New Carlisle, notamment dans le but d'opter pour un procès devant la Cour du Québec, alors que leur procès initial devait avoir lieu devant la Cour supérieure. C'est la vente du métal de rebut de l'ancien chantier maritime de Paspébiac qui est à l'origine de l'affaire. Un chèque de 15 000 \$ américains avaient été envoyé par une compagnie du Maine, à l'ordre de M. Duguay, qui avait pris possession du chèque pendant quelques jours, sans l'encaisser. G.G.

OPÉRATION BAROMÈTRE La SQ a les bars à l'œil

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Les policiers de la SQ n'ont pas perdu de temps. À peine le projet Baromètre était-il enclenché, qu'une perquisition dans un bar de Pohénégamook au Témiscouata, vendredi, permettait de mettre la main sur une importante quantité de cocaïne et sur 3500 \$ en argent. Le projet Baromètre a pour but de contrer l'intimidation exercée par des groupes du crime organisé, tels que les motards criminels, à l'endroit de propriétaires d'établissement, titulaires de permis d'alcool. Cette première perquisition, en regard du projet au Bas-Saint-Laurent, a été réalisée au bar Saint-David par l'Escouade du crime organisé de la SQ, assistée des policiers du poste de la MRC de Témiscouata. M.L.

Du mercredi 21 au dimanche 25 février

Le plus grand Salon du genre dans l'Est du Québec. Le rendez-vous par excellence pour rencontrer tous les spécialistes de la rénovation et de la construction.

À NE PAS MANQUER :

- La Société d'arthrite de Québec présente un chez-soi adapté 
- Un chalet sous les arbres : Le Montagnard 
- La Scène du design présentée par la Galerie du Meuble (conférences) 
- Gaz Métropolitain présente L'ESPACE LOFT à Québec
- Une suite et pourquoi pas !
- La terrasse Desjardins (ateliers d'information)
- Thym ! Les cuisines (ateliers et dégustations)
- Le Confort au premier plan, signé Sommeil Davantage

HEURES D'OUVERTURE *

Le Salon et la Maison EXPO habitat sont ouverts aux mêmes heures. (La maison est située au 3069, rue du Verger, Verger-sur-le-Lac, Saint-Augustin-de-Desmaures)

Le mercredi 21 février	16 h à 22 h
Le jeudi 22 février	12 h à 22 h
Le vendredi 23 février	12 h à 22 h
Le samedi 24 février	10 h à 22 h
Le dimanche 25 février	10 h à 18 h

Prévoir près de 3 heures pour la visite du Salon

* La billetterie fermera ses portes 1 heure avant la fermeture du Salon.

TARIFICATION

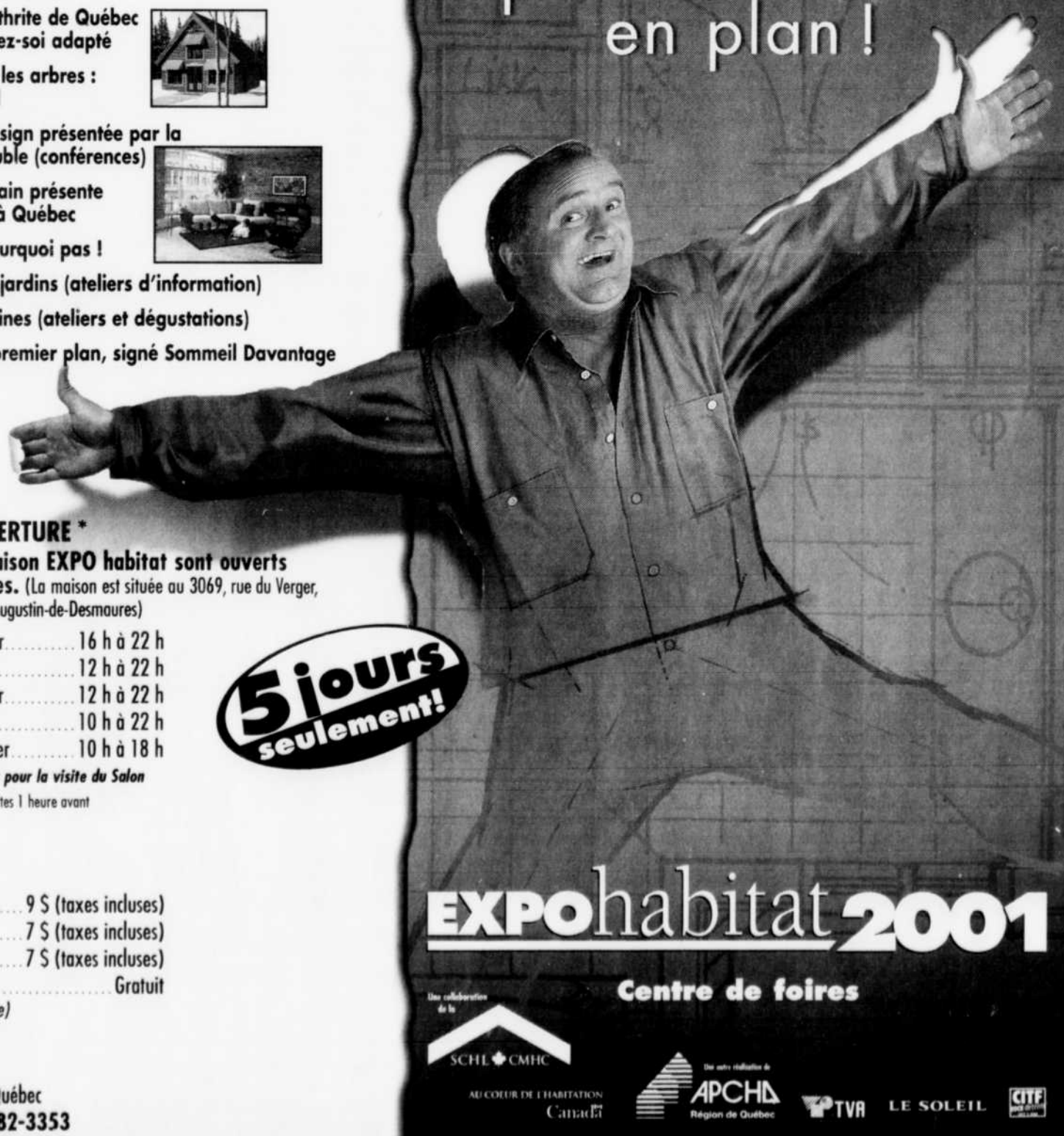
Adultes	9 \$ (taxes incluses)
55 ans et plus	7 \$ (taxes incluses)
Étudiants	7 \$ (taxes incluses)
12 ans et moins	Gratuit

(accompagné d'un adulte)

INFORMATION

APCHQ — Région de Québec
Téléphone : (418) 682-3353

Tout est là !
Impossible de rester en plan !



5 jours seulement!

EXPOhabitat 2001

Centre de foires



Le cœur de l'habitation Canada



Le cœur de l'habitation Région de Québec



LE SOLEIL



Début mercredi à 16 h

www.lesoleil.com

Couronné à Berlin, mais interdit à Pékin



Wang Xiaoshuai et son Ours d'or.

PEKIN (AFP) — *Beijing Bicycle*, film du réalisateur chinois Wang Xiaoshuai qui vient d'obtenir le Grand Prix du Jury (Ours d'argent) de la 51^e Berlinale, n'a pas obtenu de visa de censure en Chine et ne pourra donc pas être distribué dans son pays d'origine, a-t-on indiqué hier de source officielle.

« Ce film n'a pas été présenté à la commission de censure. Il ne peut pas être diffusé », a déclaré à l'AFP un porte-parole de l'Administration nationale de la radio, du film et de la télévision, l'organisme tout puissant habilité à autoriser ou interdire la distribution des films.

Le porte-parole, qui a requis l'anonymat, s'est refusé à tout commentaire sur la récompense décernée à *Beijing Bicycle*, indiquant simplement que le film avait été tourné aux studios de Pékin avec des capitaux taiwanais.

Aux studios, on explique que le film a été présenté au festival de Berlin par la partie taiwanaise, sans l'avis de Pékin. « Les Taïwanais n'ont pas respecté le contrat », a déclaré un responsable des services de production.

Les médias chinois sont restés relativement discrets sur la récompense berlinoise qui est allée à un jeune cinéaste totalement inconnu du grand public.

Dans son film, Wang Xiaoshuai, un Shanghaien de 34 ans, évoque les rêves et les désillusions cruelles d'un jeune campagnard plongé dans la jungle hostile de Pékin. Les deux univers de la

ville et des champs se côtoient et s'affrontent parfois violemment dans ce film néo-réaliste qui fait écho au *Voleur de bicyclette* napolitain de Vittorio de Sica.

Michael Primont, un spécialiste américain de musique et de films chinois établi à Pékin, a estimé que le cinéaste avait pris un grand risque en présentant son film à l'étranger sans attendre le feu vert de Pékin.

Un autre acteur et cinéaste chinois, le très populaire Jiang Wen, a été mis à l'index depuis qu'il a obtenu le Grand Prix du Jury au dernier festival de Cannes pour son film *Guizi Lai Le (Devils on the Doorstep)*, présenté sans l'aval de Pékin.

« Il est maintenant interdit de tournage pendant trois ans et son film ne sera pas distribué en Chine », a rappelé M. Primont.

Le spécialiste a ajouté que les cinéastes chinois ne peuvent faire autrement que de se passer de l'avis de la censure s'ils souhaitent décrocher un prix aux grands festivals internationaux qui ne mettent en compétition que des films de l'année. La procédure de censure est tellement longue qu'elle risque en effet de leur faire perdre une année, a expliqué M. Primont.

Changement de programme chez Premier Acte

JEAN ST-HILAIRE

JSHilaire@lesoleil.com

QUÉBEC — Le regroupement de jeunes troupes Premier Acte essuie une rude déconvenue. « Des raisons financières » empêchent le collectif montréalais Persona Théâtre de présenter sa très acclamée production *Une livre de chair*. La remplace *eKo, divertissements nocturnes pour marionnettes consentantes*, de kobol marionnettes. Les représentations se dérouleront au Centre international de séjour de Québec et occuperont la plage dévolue à Persona, du 6 au 17 mars.

Le forfait du Persona prive les adeptes de théâtre de Québec d'une première occasion d'apprécier le travail d'Éric Jean, l'un des créateurs scéniques les plus en vue de la jeune génération au Québec. Premier Acte a tout fait pour maintenir à son affiche le spectacle de Jeannois et de son équipe. Entre autres, il a fait appel au Conseil des arts et des lettres du Québec, plus précisément à son programme d'aide à la circulation des spectacles au Québec. Malheureusement, celui-ci ne couvre que les frais inhérents à la tournée; il ne s'étend pas aux cachets des comédiens qui, au nombre de neuf dans *Une livre de chair*, couraient une chance trop mince de rétribution satisfaisante à même les recettes de guichet. Même en cas de succès, la faible jauge de la salle et la modicité du prix d'entrée eurent laissé Premier Acte et ses invités assez loin du compte.

De kobol, on dit qu'il pratique un art croquant, encore que d'inspiration variée. *eKo* a reçu si bon accueil en décembre, à Montréal, qu'on en a donné des supplémentaires en janvier.

Holocauste

■ BERLIN — Le réalisateur allemand Urs Egger tourne à Berlin et à Postdam, aux studios de Babelsberg, un film contant l'histoire de trois Juifs survivants de l'Holocauste qui, 40 ans après avoir été libérés d'un camp de concentration, croient avoir reconnu leur ancien bourreau. Les trois amis juifs sont interprétés par l'acteur suisse Bruno Ganz, les comédiens allemands Mario Adorf et Otto Tausig. L'actrice française Annie Girardot joue le rôle d'une vieille amie du trio, qui a également survécu aux camps de concentration. L'action se déroule à Berlin-Ouest au milieu des années 1980. (AFP)

Jean Béliveau et Robert Lepage sur l'Allée des célébrités

■ TORONTO — La légende du hockey Jean Béliveau et le talentueux touche-à-tout Robert Lepage — comédien, auteur, réalisateur — figurent parmi les nouvelles étoiles de l'Allée des célébrités. À sa quatrième année d'existence, la fameuse allée ajoute les noms de 13 nouveaux membres sur le trottoir de granit qui attire désormais les touristes des spectacles, à Toronto. La liste des personnalités intronisées cette année, éclectique et « politiquement correcte », cherche à respecter un certain équilibre entre francophones et anglophones, hommes et femmes, jeunes et vieux, disciplines artistiques classiques et plus populaires. Le groupe rock The Guess Who, issu de Winnipeg, aura droit à son étoile. La poète et romancière Margaret Atwood, le comédien Leslie Nielsen, l'artiste inuit Kenojuk Ashvak, sont du nombre des artistes honorés par l'édition 2001, de même que la danseuse de ballet Veronica Tennant, la chanteuse d'opéra Teresa Stratas, le cinéaste Ivan Reitman et le « roi » de la polka Walter Ostanek. Outre l'ex-capitaine du Canadien, d'autres athlètes se voient octroyer une étoile dans la fameuse allée: le patineur Kurt Browning, le joueur de baseball Ferguson Jenkins, et le sprinter Harry Jerome, décédé en 1982. Ces 13 nouveaux membres portent à 51 le nombre des personnalités des milieux artistique, sportif et du spectacle immortalisées sur l'allée. (PC)

LE BOX-OFFICE				
FILM	RECETTES EN \$	NOMBRE D'ÉCRANS	CUMULATIF AU QUÉBEC	NOMBRE DE SEMAINES
1. Hannibal	82 312	18	1 048 318	2
2. Doux novembre	28 859	13	123 946	1
3. Chocolat	25 276	5	493 054	9
4. Trafic	20 706	7	1 186 827	7
5. Tigre et dragon	18 967	6	1 106 237	11
6. Seul au monde	17 504	5	3 256 449	9
7. 15 février 1839	16 560	6	489 198	4
8. Ce que femme veut	15 456	8	2 451 390	10
9. Les deux pieds sur terre	13 503	8	77 061	1
10. Les rivières pourpres	8 894	7	587 873	4

Ce box-office est pour l'Est du Québec. Les régions répertoriées sont Québec, Lévis, Saint-Georges, Bas-Saint-Laurent, Thetford Mines, Gaspésie, Côte-Nord, Chicoutimi et Jonquière. Source: Alex Films.

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

Maintenant ouvert !
Le nouveau cinéma
CINEPLEX ODEON CINEPLEX ODEON BEAUPORT
Clémenceau, au coin de La Seigneuriale (418) 661-9494

CINEPLEX ODEON STE-FOY
1200, boul. Duplessis, Ste-Foy 871-1550
sur toutes représentations avant 18h00

LE LAURENTIEN
Des Gradins et Le Bourgneuf 622-1077
sur toutes représentations avant 18h00

PLACE CHAREST
Du Pont Et Boulevard Charest
529-9745

MARDI ET MERCREDI 700\$
TOUTE LA JOURNÉE

MERCI, CHERS CINÉPHILES

MARDI ET MERCREDI 500\$
TOUTE LA JOURNÉE

CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

www.famousplayers.com LES CINÉMAS
FAMOUS PLAYERS
Super écran Super son Super différence

StarCité Ste-Foy TEL: 418-374-0255 1150, Bid. Duplessis

✓ HANNIBAL (V.F.) (AUCUN LAISSEZ PASSER) (16+) Violence, horreur 12:20
1:10 1:45 3:20 4:10 4:45 6:45 7:20 7:55
9:45 10:15 10:45

✓ 15 FÉVRIER 1839 (G) 12:10 1:55
2:50 4:35 5:20 6:55 8:00 9:35 10:35

✓ HANNIBAL (AUCUN LAISSEZ PASSER) (16+) Violence, Horreur 1:30
4:30 7:35 10:30

✓ TRAFIC (V.F.) (13+) 12:25 1:40 3:45
4:50 7:00 8:30 10:10

✓ DOWN TO EARTH (G) 12:15 2:40
5:15 7:45 10:10

✓ LES DEUX PIEDS SUR TERRE (G) 12:30 2:45 5:10 7:40 9:55

✓ SWEET NOVEMBER (G) 12:35 3:40
7:25 10:15

✓ CE QUE FEMME VEUT (G) 1:10 3:55
7:15 10:00

✓ LA PROMESSE (13+) 12:45 3:25
7:10 9:50

✓ LE DON (13+) Violence 1:30 4:40
7:30 10:20

✓ LE LIBERTIN (13+) Érotisme 3:15
9:30

✓ O BROTHER, WHERE ART THOU?
(G) 12:50 3:30 6:50 9:20

✓ TRAHISON (G) Déconseillé aux
enfants 2:20 5:00 7:55 10:40

✓ UN EMPEREUR NOUVEAU GENRE
(G) 1:00 3:00 5:00

✓ VATEL (G) 12:15 6:45

Les Galeries de la Capitale TEL: 418-628-2455 5401 boul. des Galeries

✓ HANNIBAL (V.F.) (AUCUN LAISSEZ PASSER)
(16+) Violence, horreur 7:00 10:00

✓ DOUX NOVEMBRE (G) 7:20 9:50

✓ LES DEUX PIEDS SUR TERRE (G) 7:30 9:45

✓ DOWN TO EARTH (G) 7:10 9:20

✓ LIMITE EXTREME (V.F.) (G) Déconseillé aux
jeunes enfants 7:00 9:45

✓ MISS PERSONNALITÉ (G) 7:15

✓ SAINT-VALENTIN (13+) Violence, horreur 9:45

✓ CE QUE FEMME VEUT (G) 7:10 9:50

25 Super Érix

✓ CHARLIE ET SES DRÔLES DE
DAMES (G) Déconseillé aux enfants
7:15 9:30

✓ PÈRE DE FAMILLE (G) 7:10 9:35

✓ PREUVE DE VIE (13+) Violence
7:00 10:00

✓ 102 DALMATIENS (V.F.) (G) 7:00
9:20

✓ PAYEZ AU SUIVANT (G) 7:20 10:00

GUIDE HORAIRES du 19 fev au 22 fev
© 2001 FAMOUS PLAYERS INC. Tous droits réservés

✓ SON NUMÉRIQUE

Forsberg dominant

L'Avalanche a raison des Penguins 5-1

PITTSBURGH (AP) — Peter Forsberg a été dominant lors de la victoire de 5-1 de l'Avalanche du Colorado contre les Penguins de Pittsburgh, hier.

Forsberg a marqué deux buts et a amassé deux mentions d'assistance.

« Peter a donné une véritable démonstration de hockey. Il a été le meilleur patineur et il a provoqué beaucoup de choses », a déclaré l'entraîneur, Bob Hartley.

La défense de l'Avalanche a grandement contribué à cette victoire en neutralisant Mario Lemieux et Jaromir Jagr. « Nous avons perdu contre sans doute la meilleure équipe de la ligue, a reconnu l'entraîneur des Penguins, Ivan Hlinka. C'est la plus rapide. »

Deux buts de Ville Niemenen, préparés par Forsberg, au cours des six premières minutes de jeu ont procuré une avance de 2-0 à l'Avalanche. Milan Hejduk a enfilé l'autre but.

L'affiche de la rencontre était alléchante puisque sept des 25 meilleurs marqueurs de la LNH, dont les co-meneurs, Joe Sakic et Jagr, étaient en uniforme. « C'était un match important, a indiqué le héros du match. J'ai connu quelques ennuis cette saison. Les séries commencent dans deux mois et je dois reprendre mon rythme. »

Lemieux, ennuyé par des maux de dos, ne semblait pas dans son assiette. Il a été blanchi pour la troisième fois à ses cinq derniers matchs.

Alexei Kovalev a marqué l'unique but des perdants.

EN BREF

Jeanson victorieuse en Arizona

La Québécoise Geneviève Jeanson a remporté, cette fin de semaine, la course Valley of the Sun disputée en trois étapes dans la région de Phoenix, en Arizona. La jeune athlète de Lachine l'a emporté devant un total de 67 concurrentes en inscrivant un chrono cumulé de 3 heures 58 minutes et 55 secondes. « Pour moi, comme pour d'autres participantes, cette course est un jalon dans notre programme d'entraînement », a déclaré Jeanson au terme de ces trois jours de compétition. « Le niveau y est déjà plus relevé que pour mes premières courses de la présaison. C'est une belle occasion de tester ma forme et je suis contente de ma performance. » (PC)



Mike Richter s'est effondré juste avant la fin de la première période, hier.

Mike Richter hors circuit

■ NEW YORK (AP) — Kirk McLean a repoussé 21 tirs après avoir remplacé Mike Richter blessé au genou et Petr Nedved a obtenu un but et deux passes, hier, lorsque les Rangers de New York ont défait les Blackhawks de Chicago 4-2.

Les Tchèques Radek Dvorak et Jan Hlavac, les compagnons de trio de Nedved, ont enfilé les deux premiers buts des Rangers et Sandy McCarthy a porté leur avance à 4-1 à la troisième période.

Les Rangers ont un dossier de 4-0-1 à leurs cinq dernières rencontres.

PREMIÈRE DEPUIS 1992

Éric Dazé et Michael Nylander ont répliqué pour les Blackhawks, qui n'avaient pas perdu au Madison Square Garden depuis le 11 mars 1992. Les Blackhawks, qui venaient de remporter

des victoires contre St. Louis et Los Angeles, ont raté l'occasion de se rapprocher à cinq points des Oilers d'Edmonton, détenteurs du huitième rang de l'Association de l'Ouest.

Après la rencontre, la direction des Rangers a annoncé que la saison de Richter était terminée. Le gardien des Rangers s'est blessé au genou droit quand son patin a frappé solidement un poteau de son filet alors qu'il étirait sa jambe pour bloquer un tir, à la fin du premier engagement.

Un examen médical a permis de constater qu'il souffrait d'une sérieuse blessure au ligament croisé antéro-externe du genou droit. Il devrait être opéré prochainement.

Depuis le début de la saison, Richter présentait une fiche de 20-21-3 et une moyenne de buts accordés de 3,28.

La direction des Rangers a annoncé que sa saison est terminée

COMMANDEURS Déjà les séries

RÉAL LABBÉ

Rlabbe@lesoleil.com

La saison vient juste de se terminer que les équipes de la Ligue de hockey de développement midget AAA se lancent dans les séries éliminatoires. Huit équipes sont à l'œuvre dans des séries 3 de 5 qui doivent être jouées en six jours.

C'est ainsi que les Commandeurs de Lévis amorceront la leur dès ce soir avec la visite des Estacades de Cap-de-la-Madeleine, une formation qui a terminé au cinquième rang de la division Koho alors que les Commandeurs étaient en quatrième place.

FAIRE VITE

« Il faut jouer la série vite, mentionne l'entraîneur-chef de Lévis, Christian Vermette. Notre victoire dimanche contre les Gaulois d'Antoine-Girouard a été très bonne pour la confiance. Je l'ai d'ailleurs senti dans l'entraînement de ce soir (hier). Dernièrement nous n'avions pas connu de succès et cette victoire est arrivée à point. »

Le message de Christian Vermette à ses joueurs a été simple. « On remet les compteurs à zéro, la saison régulière ne veut plus rien dire. Même si nous avons une fiche de cinq victoires et un revers pendant le calendrier régulier contre les Estacades, on recommence à neuf. »

« Et je ne crois pas que mes joueurs vont arriver sur la glace avec un excès de confiance. Au cours de la saison, nous avons disputé des matchs serrés contre Cap-de-la-Madeleine. La seule chose que notre fiche gagnante peut avoir, c'est de nous donner plus de confiance pour aborder cette série. »

DÈS CE SOIR

Les deux premiers matchs de la série ont lieu aujourd'hui et demain à 19 h 30, à l'aréna de Lévis et le match numéro trois sera présenté vendredi soir à Cap-de-la-Madeleine.

Si un quatrième est nécessaire, ce sera samedi au Cap et un cinquième affrontement serait présenté dimanche, à Lévis. Pendant ce temps, les Gouverneurs, premiers au classement de la division Koho, profitent de quelques jours sans jouer. À part Nicolas Plante, tous les autres joueurs seront en uniforme pour les Commandeurs et c'est Alex Gagnon qui commencera devant le but.

Martel ne s'en fait pas

Ses « Drakkars » comprendront que rien n'est gagné d'avance, même à la maison

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Richard Martel n'est pas fâché de voir ses hommes connaître des moments un peu plus laborieux à la maison après un calendrier presque parfait, au contraire. Le pilote en a ainsi profité pour rappeler qu'il n'y en aurait plus de facile d'ici la fin de la saison.

Après avoir compilé une impressionnante fiche de 19 gains contre seulement deux échecs et quatre nulles au Centre Henry-Leonard, voilà que le Drakkar n'a pu goûter à la victoire à ses quatre dernières sorties à la maison (0-3-1). C'est tout le contraire sur la route alors que les Nord-Côtiers n'ont subi qu'un échec à leurs 10 dernières rencontres (8-1-1).

« Les joueurs avaient beaucoup de confiance à domicile récemment, peut-être un peu trop. On accumulait les victoires avec facilité et on gagnait même si on n'était pas toujours bien préparés, a lancé Martel. Ça fait du bien, une petite période difficile à la maison. Ça fait juste prouver aux gars qu'il faut continuer de travailler ».

L'entraîneur-chef a cependant indiqué que ses troupiers n'avaient pas si mal fait à leurs deux dernières sorties contre Val-d'Or et Rouyn-Noranda après avoir été atroces contre Drummondville et Chicoutimi. « La recette pour retrouver la victoire, c'est de bien jouer comme on l'a fait à nos deux derniers matchs même si on n'a pas gagné, ce qui n'avait pas été le cas les deux parties d'avant, alors qu'on n'était pas dans le match ».

Au terme de l'entraînement d'hier, Martel se demandait quel gardien sera rappelé pour pallier l'absence de David St-Germain, qui quitte aujourd'hui avec Marco Charpentier pour passer quelques jours avec les Islan-

ders de New York. Il est possible que l'heureux élu soit Philippe Lamarre, un produit local qui évolue dans le midget CC à Baie-Comeau. Si ce n'est pas le cas, Martin Bricault ou Kevin Clark recevront un coup de fil.

Quoi qu'il en soit, Richard Martel a toutefois signalé que Ghyslain Rousseau est déjà désigné d'office pour entreprendre les trois prochains matchs du Drakkar, dont celui de ce soir à la maison contre les Screaming Eagles du Cap-Breton. « L'occasion est belle de donner à Rousseau quatre départs consécutifs et il est bien heureux de cette situation », a affirmé le pilote.

Quant à ses joueurs qui ont reçu l'appel des Islanders, l'entraîneur-chef a déjà hâte de savoir avec quelle attitude ils reviendront dimanche prochain après avoir goûté à la grande vie du hockey professionnel. « Charpentier et St-Germain savent que c'est seulement pour une évaluation qu'ils vont à New York, mais ils ont une belle chance de montrer ce qu'ils peuvent faire dans un calibre supérieur et ils vont voir ce qu'ils ont encore à faire pour s'améliorer », a-t-il conclu.

NOTES: En trois rencontres cette saison entre les deux équipes, les Screaming Eagles n'ont réussi à arracher qu'un seul point au Drakkar lorsqu'ils se sont inclinés 4-3 en prolongation le 23 novembre à Baie-Comeau. Les Nord-Côtiers l'ont emporté 3-2 et 7-5 au Centre 200 de Sydney.

« Les joueurs
avaient
beaucoup
de confiance,
peut-être
trop »

EN BREF

Thiercelin devrait se sortir du pétrin

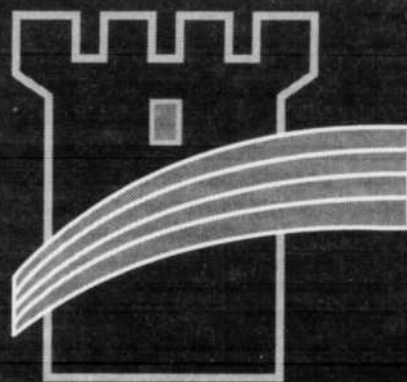
Le Français Marc Thiercelin (*Active Wear*) devait franchir, hier, en quatrième position la ligne d'arrivée de la Vendée Globe, la course autour du monde à la voile en solitaire et sans escale. Le navigateur, qui était attendu samedi, était retardé depuis la fin de semaine par un anticyclone qui génère des

vents très instables. « J'ai veillé toute la nuit. J'avais une main sur la télécommande du pilote, l'autre sur l'écoute de grand voile. Il fait froid et gris », a indiqué Thiercelin, dont le bateau souffre d'un enrouleur de génois bloqué. « Je suis au près. Le vent est faible et n'arrête pas de changer. Je suis à 90 milles de Sables. » Ce Vendée Globe a été remporté à une vitesse éclair par Michel Desjoyeaux (*PRB*), arrivé le 10 février aux Sables après 93 jours et trois heures de navigation. (AP)

Partenariats majeurs



L'Association des directeurs généraux des clubs de golf du Québec, sous la présidence de Marc Grenier, du club Royal Québec de Boischatel, a conclu des ententes avec des partenaires majeurs. Deux d'entre eux ont été présentés aux membres, hier, lors d'une réunion au club Castor de Valcartier. Il s'agit, dans l'ordre, de Randy Moncrieff, de la compagnie Turf Care, et de Donald Lachance, de la compagnie Lesters, qui sont avec André Couture, le gérant du club hôte, et Ronald Duguay, le secrétaire exécutif de l'ADGCGQ.



Labatt
Bleue

Informations / Réservations:

691-7211

(1-800-900-SHOW)

www.remparts.qc.ca

PRIX DES BILLETS LOGES

4\$ (ENFANTS)

À PARTIR DE 10\$ (ADULTES)

Stationnement du Colisée Pepsi GRATUIT

LE SOLEIL

**LES REMPARTS
DE QUEBEC.**

REÇOIVENT

**L'Océanic
DE RIMOUSKI**

SOIRÉE
GOODYEAR

LE MARDI 20 FÉVRIER

19h30